

CSE Ordinaire du 28 Novembre 2019

INFORMATIONS GENERALES CSE et REPRESENTANT-ES DE PROXIMITE

Pour la Direction Régionale, le CSE a des prérogatives sur les conditions de travail et non sur les réclamations des Représentants de Proximité. Le **SNU** interpelle donc la Direction Régionale pour connaître la date de la première réunion des RP avec les Directeurs Territoriaux (DT).

A ce jour, la Direction Régionale n'a pas de date prévue et se dit en cours de formation de ses DT. Une prise de contact des RP avec les DT est envisagée en décembre 2019. La DR souhaite cadrer le fonctionnement des RP via une Multilatérale avec les organisations syndicales ayant au moins un élu au CSE (SNU-CFDT-CGC-CGT-FO-SNAP). Cette multilatérale est prévue le vendredi 6 décembre 2019 à Lézignan-Corbières.

Les élu-es au CSE ont demandé, en votant unanimement une motion, la mise en place d'une réunion avec tous les élu-es du CSE, les RP et les membres de la CSSCT afin d'échanger ensemble sur le fonctionnement futur.

Pour la Direction Régionale, les RP nouvellement désignés peuvent déjà envoyer leurs réclamations aux individuelles et/ou collectives aux différentes DT.

OFFRE DE SERVICE MOBILITE INTERNATIONALE (OSMI)

Les REA des équipes internationales (7 France entière) seront rattachés à la Direction Générale s'ils souhaitent conserver leur poste, ils auront alors à signer un avenant à leur contrat de travail. C'est la troisième modification de l'offre de service à l'International en 10 ans de Pôle Emploi ! Pour la DG, si cette restructuration ne fonctionne pas, le service sera vraisemblablement dissout à terme ! Le SNU est largement intervenu en soutien aux Agents de l'équipe internationale Occitanie basée à Montpellier Méditerranée et a interpellé la Direction Régionale concernant leur situation, et notamment sur les problématiques managériales.

Les élu-es au CSE ont rendu un avis majoritairement **NEGATIF** sur la mise en place de la nouvelle offre de service à l'international dans les conditions prévues par la DR. La CSSCT (Commission de Santé, Sécurité et Conditions de Travail) est saisie.

Nombre de Votants au CSE: 7 SNU - 6 CFDT - 5 FO - 4 CGC - 3 SNAP - 2 CGT soit 27 voix

POUR: 0

CONTRE: **19 voix** (**7 SNU** - 6 CFDT - 4 CGC - 2 CGT)

ABSTENTION: 3 voix (3 SNAP)

NPPV (Ne participe pas au vote) : 5 voix (5 FO)







Nous contacter: syndicat.snu-occitanie@pole-emploi.fr
www.snutefifsu.fr/regions/snu-pole-emploi-occitanie l

MISE EN PLACE D'UN LIEU UNIQUE DE RECEPTION et D'ACCOMPAGNEMENT des DE TH PÔLE EMPLOI / CAP EMPLOI - PHASE PILOTE à ALES AVENE

Le site Pilote retenu pour l'Occitanie est Alès Avène. Pour la DR, la consultation des élu-e-s se fera ultérieurement car le projet n'est pas encore suffisamment ficelé.

L'offre de service de Cap Emploi se fait sur deux axes : Axe -> 1 Retour à l'emploi, Axe 2-> Maintien des TH dans l'emploi. Seul l'axe 1 est concerné pour 2020. L'axe 2 devrait être concerné dès 2021. Les Agents de Cap Emploi vont systématiquement recevoir les DE dans nos locaux.

Les TH de l'agence seront regroupés sur un nombre limité de portefeuilles à dominante TH (70%) afin de limiter le nombre d'interlocuteurs entre Cap Emploi et Pôle Emploi.

Le hiérarchique sera le responsable de Cap Emploi mais le REA ou le DAPE de Pôle Emploi auront la responsabilité du management opérationnel de ces Agents.

Au dernier trimestre 2020 (fin Août 2020), il devrait y avoir une généralisation pour les agences du Gard. La partie du financement de Cap Emploi pour le suivi va, en 2021, être reversé à Pôle Emploi.

Pour info: 2200 CDDE à Pôle Emploi Occitanie pour 139 Conseillers Cap Emploi.

Les financements AGEPIPH que percevaient les Cap Emploi iraient à terme à Pôle Emploi.

PRESIDENCE et MEMBRES DES COMMISSIONS DU CSE

Commission des Activités Sociales et Culturelles (ASC)

2 membres par Organisation Syndicale présente au CSE soit 12 personnes.

Pour le SNU: Jean-Michel RIPAULT et Marc RENEAUX.

Présidence: Jean-Michel RIPAULT - SNU - Elu avec 27 voix sur 27.

Commission Politique Sociale

2 membres par Organisation Syndicale présente au CSE soit 12 personnes.

Pour le SNU : Aurélia MARTINE et Isabelle TAALBA.

Présidence : Lucie LABASTE - CFDT - Elue avec 19 voix sur 27 contre Nathalie DIDIER - CGC avec 7 voix sur 27.

Commission des Marchés

La commission des Marchés est constituée des membres du Bureau du CSE (Secrétaire : Jean-Manuel GOMES pour la CFDT, Secrétaire Adjointe : Martine SAOUT pour le **SNU**, Trésorière : Sarah BARROSO pour FO, Trésorier adjoint : Thomas DOMENECH pour la CGT et le/la futur-e Secrétaire de la CSSCT), auxquels se rajoutent 1 membre pour le SNAP et la CGC non présents au bureau du CSE.

Présidence : Sarah BARROSO - FO - Présidente de fait car Trésorière du CSE.

Commission Economique

1 membre par Organisation Syndicale présente au CSE soit 6 personnes.

Pour le SNU: Henri LABAUME

Secrétaire: Thomas DOMENECH - CGT - Elu avec 27 voix sur 27







Nous contacter: <u>syndicat.snu-occitanie@pole-emploi.fr</u> www.snutefifsu.fr/regions/snu-pole-emploi-occitanie l

Désignation des Représentant-es de Proximité en Occitanie

Pôle Emploi Occitanie dispose de 47 Représentant-es de Proximité qui sont élu-es au sein du CSE.

Tous les Représentant-es de Proximité ont été élu-es majoritairement par 24 voix sur 27 (7 SNU + 6 CFDT + 5 FO + 4 CGC + 2 CGT POUR et 3 SNAP CONTRE) sauf pour la Direction de la Production Occitanie EST à Montpellier où les 2 RP ont été élu-es à l'Unanimité.

Répartition des RP par étiquette syndicale

SNU: 13 RP CFDT: 12 RP FO: 10 RP CGC: 6 RP CGT: 5 RP SNAP: 1 RP

Les Représentant-es de Proximité du SNU Occitanie par DT/DTD

Christine MONTEIRO pour la DT 09/11

Carole PADAY pour la DTD 30/48-1

Baptiste AMBLARD pour la DTD 30/48-2

Stéphane CLOUTRIER pour la DT 32/65

Anabela BARNILS pour la DTD 31 Extramuros

Alexandra NOUGAREDE pour la DTD 31 Intramuros

Emmanuel M'HEDHBI pour la DTD 31 Intramuros

Pierre SANCHEZ pour la DTD 34-1

Mouna ROHOU pour la DTD 34-1

Kathy AUDOUX pour la DTD 34-2

Romain PERRAULT pour la DT 46/82

Jean-Michel RIPAULT pour la DT 66

Frédéric MORLOT pour la DTD 12/81-1

Lézignan-Corbières, le jeudi 28 novembre 2019







Nous contacter: <u>syndicat.snu-occitanie@pole-emploi.fr</u> www.snutefifsu.fr/regions/snu-pole-emploi-occitanie l